

Questionnaire relatif au plan de formation AD

1. Base légale

L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale des assistantes dentaires / assistants dentaires avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 20 août 2009 définit la mission de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) dans sa section 10, article 23, alinéa 4, let. a et b :

4. La commission est chargée des tâches suivantes:

- a. adapter régulièrement, au moins tous les 5 ans, le plan de formation décrit à l'art. 10 aux développements économiques, technologiques et didactiques. Intégrer, le cas échéant, de nouveaux aspects organisationnels de la formation professionnelle initiale. Toute modification requiert, d'une part, l'approbation des représentants de la Confédération et des cantons et, d'autre part, l'approbation de l'OFFT ;
- b. proposer à l'OFFT toute modification de la présente ordonnance induite par des développements constatés, pour autant que ceux-ci touchent aux dispositions de la présente ordonnance, notamment à celles concernant les compétences opérationnelles décrites aux art. 4 à 6.

2. Mission de collaboration et de consultation

Sur cette base légale, toutes les instances concernées ont la possibilité de faire part des expériences qu'elles ont faites et de soumettre leurs propositions d'amélioration.

3. Réactions en retour

Procédure :

- Marquer d'une croix la case correspondante (OK / Proposition)
- OK = cet objectif du plan de formation convient, pas de proposition d'amélioration
- Prop. = pour chaque objectif, les propositions sont énumérées et motivées au verso.

Partie / Objectif	Titre	Appréciation	
		OK	Prop.
A		Compétences d'action	
B	1	Encadrement des patients	
	2	Connaissances de base en sciences naturelles	
	3	Mesures de prophylaxie	
	4	Mesures d'hygiène	
	5	Assistance indirecte / entretien des appareils et des instruments	
	6	Assistance directe lors des traitements	
	7	Travaux administratifs	
	8	Radiologie	
	9	Langue étrangère	
		Tableau des leçons pour l'école professionnelle	
C		Cours interentreprises	
D		Procédures de qualification	

Propositions

EP = École professionnelle / EF = Entreprise formatrice / CI = Cours interentreprises

Partie Numéro de l'objectif	Lieu de formation			Proposition	Motifs
	EP	EF	CI		

Nom : _____

Fonction : _____

Adresse: _____

Lieu: _____

Courriel : _____

Téléphone : _____